

2021

RAPPORT FINANCIER



INTRODUCTION

Par Philippe MICHEL, Trésorier de l'Îlot

Après quasiment deux années de crise sanitaire inédite cette année 2021 a vu notre association retrouver une activité plus sereine. En termes de gouvernance, cette année a été celle du changement de Président à compter de juin 2021.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 22.3 K€ contre 15.6 K€ l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation qui reflète l'activité courante de notre association est déficitaire de 53.2 K€ en amélioration par rapport à l'exercice précédent (-71.7 K€).

Le résultat financier positif de 6.6 K€ contre 9.9 K€ l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est positif de 70.4 K€ contre 79.7 K€ l'exercice précédent.

Enfin l'impôt sur les sociétés s'élève à 1.5 K€ contre 2.3 K€ l'exercice précédent en lien avec la baisse des produits financiers.

Un résultat d'exploitation déficitaire de 53.2 K€

Ce résultat d'exploitation, certes déficitaire, est en amélioration par rapport à l'exercice précédent mais reste toutefois contributaire comme nous le verrons de paramètres difficiles à anticiper.

Le périmètre d'activité a été identique à l'exercice précédent. Il convient néanmoins de noter la décision de fermer l'atelier menuiserie à compter de janvier 2022 cette décision étant motivée par une baisse d'activité ne justifiant pas les investissements qu'il convenait de réaliser pour la poursuivre.

Les ressources d'exploitation en augmentation de 189.1 K€

Une augmentation des produits de la tarification et des subventions (5 672.9 K€) de 100 K€ qui s'explique principalement par :

Une augmentation des dotations globales de financement de 116 K€ :

- augmentation des Lits Halte Soins Santé (LHSS) de 61 K€ s'expliquant par l'attribution de crédits non reconductibles liés à des travaux d'aménagement ;
- augmentation Val de Marne pour 31 K€ également liée à des crédits non reconductibles pour l'équipement des locaux de Fontenay-sous-Bois ;
- augmentation globale de 24 K€ (Chemin Vert, Passerelle accueil de jour, Thuillier, CHRS Augustins) liée à la revalorisation de 2 % des dépenses de personnel par les financeurs.

Une diminution des subventions de 216 K€ :

- diminution des aides Covid pour 89 K€ ;
- diminution des aides au poste de 124 K€ liée à la baisse de 16 % des effectifs temps plein du personnel en insertion ;
- augmentation des subventions des Conseils Départementaux pour les AQI Ile de France Paris et Seine-Saint- Denis pour 17 K€ ;
- augmentation du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour les projets SOA 5 K€ ;
- diminution du FSE Toulon de 26 K€ en raison de la diminution du nombre de bénéficiaires suivis.

Une augmentation significative des produits issus de la générosité de public (2 249 K€) de 330 K€.

Cette augmentation s'explique principalement par les legs perçus au cours de l'exercice (345 K€) étant rappelé qu'aucun legs n'avait été perçu l'exercice précédent. C'est ce paramètre, comme nous le précisons plus avant, qui influe significativement sur le résultat d'exploitation mais qui, par définition, reste difficile à anticiper.

La variation résiduelle s'explique par une diminution des dons de 64 K€, une augmentation du mécénat pour 54 K€, de la Fondation Îlot Avenir pour 15 K€ et une diminution de l'abondement du Fonds de dotation Îlot pour 20 K€.

Les produits du secteur marchand et participations (373,4 K€) ont augmentés de 37 K€ et sont constitués d'une part par l'activité des ateliers (décapage +20 K€, automobile +6 K€ et restauration -30 K€, ceci en raison de la fermeture du self de janvier à mars et de la diminution de la baisse de fréquentation liée aux nouvelles habitudes de télétravail), et d'autre part par les prestations usagers (personnes sous bracelet électronique) +41 K€ liée à l'augmentation de l'activité et à la revalorisation du tarif journalier par l'administration pénitentiaire.

La variation des autres produits (618 K€) s'élève à -42 K€, qui s'explique principalement par une diminution des transferts de charges d'exploitation, pour 113 K€, (diminution des indemnités de chômage partiel, 72 K€, et des remboursements d'indemnités de prévoyance, 41 K€), une augmentation des reprises de provision, pour 41 K€ et divers produits de régularisations sociales pour 30 K€)

Enfin, l'application du règlement ANC 2018-06 conduit à comptabiliser en produits d'exploitation la reprise de fonds dédiés ces derniers correspondant aux dons « fléchés » par les donateurs pour la réalisation de projets associatifs pour, 208.6 K€, lesquels projets ont été constatés en charge au cours de l'exercice.

Les charges d'exploitation en diminution de 170.7 K€

Les charges d'exploitation s'élèvent à 9 175.3 K€ à la clôture contre 9 004.6 K€, soit une diminution de 170.7 K€.

Les principaux postes de charges sont constitués par les services extérieurs (1 945.1 K€), qui représentent 21.2 % des charges globales d'exploitation, en augmentation de 141.4 K€, soit 7.8 % par rapport à l'exercice précédent et par les charges de personnel (5 437.5 K€), qui représentent 59.26 %, des charges globales d'exploitation en diminution de 2.3 % par rapport à l'exercice précédent.

Il convient de préciser que les charges de personnel intérimaire sont considérées comme des services extérieurs au sens stricte du plan comptable mais nous les rapprocherons des charges de personnel pour une meilleure approche économique de ce poste.

Les charges de personnel constituées par les salaires bruts, les charges sociales et les charges de formation s'élèvent à 5 437.5 K€ contre 5 564.4 K€ l'exercice précédent soit une diminution de 126.9 K€.

Les charges de personnel intérimaire s'élèvent à 379.5 K€ contre 258 K€ l'exercice précédent soit une augmentation de 121.5 K€.

Après le retraitement ci-dessus exposé le montant global des charges de personnel représente 5 817 K€ contre 5 822.5 K€ l'exercice précédent soit une diminution de 5.5 K€ (0.09 %).

L'effectif équivalent temps plein (permanents et personnel en insertion) est de 117.08 contre 122 l'exercice précédent. Les ETP temps plein sont stables (91.38 contre 91.48) alors que les ETP du personnel en insertion sont de 25.7 contre 30.52 l'exercice précédent. La baisse des effectifs du personnel en insertion s'explique par l'annulation d'une session ACI80.

La diminution des charges de personnel s'explique également par le départ des responsables de la Passerelle, de Thuillier et de la responsable de la qualité en cours d'exercice ainsi que

par la diminution de la provision congés payés importante en fin d'exercice précédent due aux congés non pris en raison du covid.

Les charges externes corrigées des charges de personnel intérimaire s'élèvent à 1 565.6 K€ contre 1 545.7 K€ soit une augmentation de 19.9 K€.

Les principales variations de charges externes sont constituées par l'augmentation des postes de loyers +112 K€ (locations IML +34 K€, opération « tiroir » Chemin Vert +91 K€, restitution de logements « diffus » -12 K€), une diminution des entretiens et maintenances -51 K€ en raison de travaux d'aménagement effectués au cours de l'exercice précédent, une diminution des honoraires -30 K€ en raison d'audits organisationnels également effectués au cours de l'exercice précédent, une diminution des prestations de repas Chemin Vert -19 K€ en raison d'un nombre moins important de repas servis.

Les postes d'achats augmentent globalement de 52 K€ dû à des hausses de coûts sur l'exercice : énergie +58 K€, matières premières alimentation +23 K€, matières premières atelier +11 K€ fournitures administratives +15 K€, mais minorées par des diminutions de coûts de l'exercice précédent liés au covid (51 K€).

Le poste d'impôts et taxes (419 K€) est en augmentation de 18 K€ qui s'explique principalement par une augmentation de la taxe sur les salaires (10 K€) en raison d'une base taxable plus importante résultant de la diminution de la masse salariale du personnel en insertion ainsi que par des taxes d'habitation résultant des logements loués pour l'« opération tiroir » pour 11 K€.

Les autres postes de charges sont constitués par les dotations aux amortissements et provisions (286.2 K€) dont la variation (-45.6 K€) s'explique par la fin de certains plans d'amortissement (-32 K€) par une dotation de provisions pour risque prud'hommal (12 K€) et une reprise de provision pour indemnités de départ en retraite (28 K€).

Enfin, l'application du règlement ANC 2018-06 conduit à comptabiliser en charges d'exploitation les fonds dédiés correspondant aux dons « fléchés » par les donateurs et les financeurs publics pour la réalisation de projets associatifs pour 351.1 K€ lesquels projets seront réalisés au cours des prochains exercices.

Un résultat financier de 6.7 K€

Ce résultat est constitué par les produits financiers issus de nos placements (comptes sur livret et contrats de capitalisation). La diminution s'explique par une baisse de rémunération de ces placements.

Un résultat exceptionnel de 70.4 K€

Ce résultat est constitué par les quote-part de subvention rapportées au résultat en regard des amortissements correspondants

Un « impôt sur les sociétés » de 1.5 K€

Il s'agit de l'imposition des produits de placements à un taux réduit d'imposition en diminution compte tenu de la baisse des taux de rémunération.

Une situation financière saine

Notre association n'a pas d'endettement. La trésorerie à la clôture de l'exercice s'élève à 2 827 K€ dont 2 000 K€ de comptes sur livret.

Les contrats de capitalisation souscrits classés en immobilisations financières s'élèvent à 546 K€.

Les fonds propres s'élèvent à 3 842 K€ à la clôture et représentent plus de cinq mois de charges d'exploitation.

Des ratios satisfaisants :

Nos ratios de dépenses s'analysent comme suit :

- ✓ Missions sociales : 84.4 %
- ✓ Frais de recherche de fonds : 5.0 %
- ✓ Frais de fonctionnement : 6.0 %

Les engagements à réaliser au titre des projets de développement relevant de la mission sociale représentent 4,6 %.

Ces ratios sont très satisfaisants et confirment que les coûts engagés sont très largement consacrés aux missions sociales. Nous rappelons ici que ces coûts font l'objet de contrôles réguliers par le Comité pour le Don en Confiance.

Perspectives :

L'année 2022 verra l'inauguration de nos locaux de Fontenay sous-bois permettant de regrouper les résidents de Vincennes et de Villiers-sur-Marne.

Nous poursuivons nos travaux sur le projet stratégique qui doivent contribuer à améliorer la visibilité de notre association et à terme à en augmenter significativement la taille et ce afin d'accueillir toujours plus de personnes accompagnées.

Au nom des personnes que nous accompagnons nous vous remercions à nouveau très sincèrement pour votre confiance et votre fidélité.

PLAN DU RAPPORT

1- COMPTES ANNUELS	9
2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	12
3- COMPTE DE RÉSULTAT	14
3.1 Produits d'exploitation	14
3.2 Charges d'exploitation	16
3.3 Résultat financier	18
3.4 Résultat exceptionnel	18
3.5 Impôt sur les sociétés	18
4- BILAN : ACTIF	19
4.1 Immobilisations	19
4.2 Amortissements	20
4.3 Stocks	20
4.4 Créances	21
4.5 Trésorerie	21
4.6 Charges constatées d'avance	21
5- BILAN : PASSIF	22
5.1 Fonds propres	22
5.2 Provisions pour risques et charges	23
5.3 Fonds dédiés	23
5.4 Fonds reportés	24
5.5 État des dettes	24
5.6 Produits constatés d'avance	24
6- ÉTAT DES CRÉANCES ET DETTES	24
7- COMMISSARIAT AUX COMPTES	24
8- ENGAGEMENTS HORS BILAN	24
8.1 Crédit-bail	24
8.2 Valorisation des dons et apports en nature	25
8.3 Information sur les legs et donations	25
8.4 Engagement donné	25
9- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	25

10- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	25
11- RESSOURCES	29
11.1 Ressources collectées auprès du public	29
11.2 Autres ressources	32
11.3 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	32
12- EMPLOIS	34
12.1 Missions sociales	34
12.2 Frais de recherche de fonds	35
12.3Frais de fonctionnement	35
13- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC SUR 2021	36
14- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2021	37
15- NATURE ET QUANTITÉ DES RESSOURCES EN NATURE	37
16- ÉTAT DES EFFECTIFS BÉNÉVOLES	37
17- INFORMATIONS CLEFS	37
18- GLOSSAIRE	38

1- COMPTES ANNUELS

Compte de résultat

	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	9 122 033	8 932 888
Ventes des ateliers et participations	373 404	335 914
Concours publics et subventions d'exploitation	5 672 819	5 772 825
Participations des usagers	265 380	266 620
Reprises sur amortissements et provisions	90 789	49 441
Transferts de charges	212 423	324 542
Ressources liées à la générosité du public :		
Dons manuels	1 591 650	1 655 803
Mécénat	312 477	263 219
Legs et donations	345 017	
Utilisation des fonds dédiés	208 578	245 069
Autres produits	49 498	19 455
CHARGES D'EXPLOITATION	9 175 279	9 004 606
Achats de matières premières et fournitures	53 562	42 180
Achats non stockés de matières et fournitures	658 448	618 107
Services extérieurs et autres	1 945 074	1 803 713
Impôts, taxes et versements assimilés	419 141	401 105
Charges de personnel	5 437 522	5 564 457
Dotations aux amortissements	246 542	278 128
Dotations aux provisions	39 658	53 697
Report en fonds dédiés	351 144	202 360
Report en fonds reportés		
Autres charges	24 188	40 858
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-53 246	-71 718
Produits financiers	6 659	9 890
Charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	6 659	9 890
PRODUITS EXCEPTIONNELS	71 815	83 675
Sur opérations de gestion	1 862	2 427
Sur opérations en capital	69 953	81 248
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 444	3 983
Sur opérations de gestion	510	465
Sur opérations en capital	935	3 519
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	70 371	79 692
Impôt sur les Sociétés	1 501	2 273
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	22 283	15 591
Total des charges	9 178 224	9 010 862
Total des produits	9 200 508	9 026 453
Excédent ou déficit	22 283	15 591

Bilan

ACTIF	2021			2020
	brut	amortissement	net	net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- frais d'établissement	67 149	62 123	5 026	6 169
- autres immobilisations incorporelles	274 443	226 553	47 890	70 845
- immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
- terrains	141 965		141 965	103 665
- constructions	6 553 890	5 245 827	1 308 063	1 408 513
- installations techniques, matériels et outillage	758 070	680 253	77 817	85 064
- autres immobilisations corporelles	1 782 767	1 536 456	246 311	234 673
- immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				
- prêts				
- autres immobilisations financières	857 439		857 439	835 313
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 435 724	7 751 214	2 684 510	2 744 244
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
- matières premières et fournitures	17 509		17 509	23 289
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
- créances clients, usagers et comptes rattachés	53 183	3 714	49 469	25 210
- créances reçues par legs ou donation	260 113		260 113	268 800
- autres créances	366 897	62 733	304 165	395 001
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 827 237		2 827 237	2 804 651
Charges constatées d'avance	63 818		63 818	52 903
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 588 757	66 446	3 522 311	3 569 853
ACTIF TOTAL	14 024 481	7 817 661	6 206 822	6 314 098

Bilan

PASSIF	2021 <i>net</i>	2020 <i>net</i>
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
- apports sans droit de reprise	2 382 661	2 382 661
- apports avec droit de reprise	52 989	52 989
- apport / donateurs avec droit de reprise	205 503	205 503
- subventions d'investissement	108 543	108 543
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
- excédents affectés à l'investissement	476 570	476 570
- réserve de trésorerie	172 538	172 538
- autres réserves	187 406	186 543
Reports à nouveau		
- sous contrôle de tiers (DGF)	50 134	-103 012
- autres	-551 606	-413 188
Excédent ou déficit de l'exercice		
- sous contrôle de tiers (DGF)	-80 363	153 052
- autres	102 646	-137 461
Subventions d'investissements non renouvelables	735 264	805 217
TOTAL FONDS PROPRES	3 842 285	3 889 955
FONDS REPORTES ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	260 113	268 800
Fonds dédiés	481 297	338 731
TOTAL FONDS REPORTES ET DÉDIÉS	741 410	607 531
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges	293 410	360 422
TOTAL PROVISIONS	293 410	360 422
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	6 538	5 148
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 858	368 125
Dettes sociales et fiscales	850 602	885 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	141 299	163 139
Produits constatés d'avance	39 420	34 740
TOTAL DETTES	1 329 717	1 456 190
PASSIF TOTAL	6 206 822	6 314 098

2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables en vigueur pour les associations, ANC 2014-03, modifié par le règlement ANC 2015-06, ANC 2016-07, ANC 2018-06 et ANC 2019-04).

Pour certaines présentations spécifiques, l'association s'oblige au respect des dispositions du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF), relatives à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et des différents décrets et arrêtés définissant la nomenclature applicable aux organismes privés à but non lucratif gérant ce type d'établissement.

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Leur présentation est faite de manière comparative : face aux comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Dans le respect de la réglementation, les annexes sont complétées du compte de résultat par origine et destination et du compte d'Emploi annuel des ressources collectées auprès du public, établis conformément à la présentation définie par le comité de régulation comptable (CRC), et de ses commentaires.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- ✓ Continuité d'exploitation ;
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ✓ Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques :

- ✓ Immobilisations incorporelles : les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.
- ✓ Immobilisations corporelles : celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat TTC majoré des frais accessoires). Les amortissements pratiqués sont calculés linéairement, en fonction de la durée de vie prévisionnelle, à savoir :
 - Constructions (structure) : 60 à 80 ans
 - Installations extérieures et de couverture : 30 à 40 ans
 - Installations techniques : 15 à 20 ans
 - Autres aménagements : 7 à 10 ans
 - Mobilier : 3 à 10 ans
 - Matériel de transport : 3 à 5 ans
 - Matériel informatique : 3 à 5 ans
- ✓ Immobilisations financières : elles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'entrée. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.
- ✓ Les contrats de capitalisation, représentant un placement à moyen terme, sont classés en immobilisation financière.
- ✓ Créances : elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour couvrir les éventuels risques de non-recouvrement.
- ✓ Dettes : elles sont inscrites au passif du bilan pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice.
- ✓ Stocks : ils correspondent au matériel nécessaire aux ateliers d'Amiens (pièces mécaniques, denrées alimentaires et produits pour la menuiserie et le décapage).

- ✓ Valeurs mobilières de placement : elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition.
- ✓ Dons en nature : ils sont valorisés sur la base des éléments fournis par le donateur. À défaut d'information, ils ne sont pas valorisés. En aucun cas, ils n'apparaissent dans le compte de résultat et dans le bilan, mais sont donnés à titre indicatif dans l'annexe consacrée au compte d'emploi des ressources.

Il est précisé qu'aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2021. Pour mémoire, depuis l'exercice 2020, est appliqué un changement de référentiel comptable. L'exercice 2021 constitue donc la deuxième année d'application du règlement comptable ANC 2018-06. Ce changement de règlement comptable induit une modification du format du bilan, du format du compte de résultat, des reclassements comptables, un nouveau traitement des legs, des informations complémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, la mise en place du CROD (Compte de résultat par origine et destination) et du CER (Compte d'emploi des ressources). Lorsqu'une rubrique des comptes est concernée par ce changement de méthode comptable, les informations nécessaires seront précisées dans la présente annexe aux comptes annuels.

3- COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION = 9 122.0 K€ (+189.1 K€ par rapport à 2020, soit +2.1 %) :

Ces produits, en augmentation significative par rapport à 2020, sont présentés dans le tableau synthétique ci-dessous :

	2021	2020	Variation en K€	Variation en %
Dotations globales de fonctionnement (DGF) et subventions	5 672.9	5 772 .9	-100.0	-1.7 %
Produits issus de la générosité du public	2 249.1	1 919.0	+330.1	+17.2 %
Produits du secteur marchand (Montières)	213.7	217.7	-4.0	-1.8 %
Utilisation des fonds dédiés	208.6	245.1	-36.5	-14.9 %
Autres produits d'exploitation	777.7	778.2	-0.5	-0.1%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	9 122.0	8 932.9	+189.1	+2.1 %

3.1.1 Dotations globales de fonctionnement (DGF) et subventions d'exploitation :

La variation de ce poste (-100.0 K€) s'analyse ainsi :

- ✓ Augmentation des dotations globales de fonctionnement (DGF) : **+116.0 K€**
 - Lits Halte Soins Santé (LHSS) : **+61.0 K€**
(Incluant des crédits non reconductibles pour des travaux géotechnique et d'études sur des travaux d'aménagement et évaluation externe)
 - Val de Marne: **+ 31.0 K€**
(Incluant des crédits non reconductibles pour des achats d'équipement pour le site de Fontenay)
 - Chemin vert **-2.0 K€**
 - Passerelle accueil du jour **+6.0 K€**
 - Thuillier **+17.0 K€**
 - Augustins CHRS **+3.0 K€**

Il est à noter qu'à l'exception du CHRS du Val de Marne, les activités financées par DGF ont bénéficié d'une revalorisation de 2% des financements pour les dépenses de personnel.
- ✓ Diminution des subventions **-216.0 K€**
 - Subvention DDETS Amiens **-26.0 K€**
(diminution nette liée aux aides COVID attribués en 2020)
 - Subvention FDI - IAE (Aides COVID en 2020) **-63.0 K€**
 - Aides aux postes **-124.0 K€**
(diminution en cohérence avec la baisse des ETP CDDI-personnel en insertion)
 - Conseil départementaux AQI IDF (Paris et 93) **+17.0 K€**
 - FIPD (Projet SOA - Session d'orientation approfondie) **+5.0 K€**
 - FSE Toulon **-26.0 K€**

3.1.2 Produits issus de la générosité du public :

Ces produits se décomposent en (K€) :

	2021	2020	Variation en K€	Variation en %
Dons	1 591.6	1 655.8	-64.2	- 3.9 %
Legs et donations	345.0		345.0	
Mécénat	312.5	263.2	+49.3	+18.7 %
TOTAL	2 249.1	1 919.0	+330.1	+17.2 %

La hausse des produits issus de la générosité du public (330.1 K€) provient principalement des legs encaissés en 2021. Il est à noter que les dons sont en légère baisse (-64.2 K€) et le mécénat en augmentation (+49.3 K€) entre 2020 et 2021.

Au chapitre 11, le compte d'emploi annuel des ressources détaille davantage les produits issus de la générosité du public et montre l'utilisation qui en a été faite.

3.1.3 Ventes des ateliers :

Ces produits se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2021	2020	Variation en K€	Variation en %
Ventes des Ateliers de l'Îlot				
Atelier Automobile	138.9	132.6	+ 6.3	+4.7 %
Atelier Menuiserie/décapage	35.4	14.7	+ 20.7	+140.8 %
Atelier Restauration	39.4	70.4	-31.0	-44.0%
Total des Ateliers de l'Îlot	213.7	217.7	-4.0	-1.8 %

La variation de ce poste (-4.0 K€) s'analyse ainsi :

- ✓ Atelier Restauration : - 31.0 K€
- ✓ Atelier Automobile : +6.3 K€
- ✓ Atelier Menuiserie / décapage : +20.7 K€

La baisse des ventes de l'atelier restauration s'explique principalement par la fermeture du self de janvier à mars puis par la diminution de la fréquentation (développement du télétravail).

3.1.4 Autres produits d'exploitation :

La variation de ce poste (-0.5 K€) s'analyse ainsi :

- ✓ Hébergement PSE (résidents sous bracelet électronique) +41.6 K€
(Augmentation de l'activité et revalorisation du tarif journalier par l'administration pénitentiaire)
- ✓ Reprise sur provisions : + 41.3 K€
(Dont reprise sur provision pour indemnités de départ à la retraite à hauteur de 63.2 K€ et diminution de reprise de provision sur litige prud'homme : 20.3 K€)
- ✓ Transferts de charges d'exploitation : -112.1 K€
(Dont diminution des remboursements d'indemnités de chômage partiel : -72.3 K€ et des remboursements d'indemnités de prévoyance : -40.8 K€)
- ✓ Autres produits +30.0 K€
(principalement liés à diverses régularisations sociales)
- ✓ Participation des résidents et APL -1.2 K€

3.2 CHARGES D'EXPLOITATION = 9 175.3 K€ (+170.7 K€ par rapport à 2020, soit +1.9 %) :

Les charges d'exploitation, en augmentation de 170.7 K€ par rapport à 2020, sont présentées dans le tableau synthétique ci-dessous :

	2021	2020	Variation en K€	Variation en %
Charges de personnel	5 437.5	5 564.5	-127.0	-2.3%
Achats	712.0	660.3	+51.7	+7.8%
Services extérieurs	1 945.1	1 803.7	+141.4	+7.8%
Impôts et Taxes	419.1	401.1	+18.0	+4.5%
Charges de gestion courante	24.2	40.9	-16.7	-40.8%
Amortissements	246.5	278.1	-31.6	-11.4%
Provisions	39.7	53.7	-14.0	-26.1%
Report en fonds dédiés	351.1	202.4	+148.7	+73.5
Report en fonds reportés				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	9 175.3	9 004.6	+170.7	+1.9 %

3.2.1 Charges de personnel :

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des salaires et charges sociales, ainsi que les provisions sur salaires (congrés payés et RTT). Elles concernent à la fois les salariés permanents de l'association et les personnes accueillies et formées dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2021	2020	Variation en K€	Variation en %
Salaires bruts (y compris congés payés, RTT, variables)	3 714.6	3 832.7	-118.1	-3.1 %
Charges sociales	1 584.3	1 614.6	-30.3	-1.9 %
Charges de formation	138.6	117.2	+21.4	+18.3%
Total charges de personnel	5 437.5	5 564.5	-127.0	-2.3%

Ces variations sont à rapprocher de la variation de l'effectif moyen en équivalent temps plein (ETP) :

	2021	2020	Variation en ETP	Variation en %
PERMANENTS	91.4	91.5	-0.1	-0.1 %
PERSONNEL EN INSERTION	25.7	30.5	-4.8	- 15.7 %
TOTAL ETP	117.1	122.0	-4.9	- 4.0 %

Les charges de personnel sont en diminution de 127.0 K€ soit -2.3 % par rapport à 2020. Cette diminution s'explique par la variation des effectifs, principalement du personnel en insertion (-15.7%) suite notamment à l'annulation d'une session de chantier d'insertion dans la Somme, le départ des responsables de la Passerelle, de Thuillier et de la responsable de la qualité en cours d'exercice ainsi que par la diminution de la provision pour congés payés (impact COVID).

3.2.2 Achats de matières et fournitures (stockés et non stockés) :

La variation de ce poste (+51.7 K€) entre 2020 et 2021 s'analyse ainsi :

- ✓ Achats de matières premières et fournitures stockés : **+11.0 K€**
(en cohérence avec l'augmentation de l'activité des ateliers décapage et automobile)
- ✓ Alimentation **+23.0 K€**
(achats de produits frais et arrêt des dons alimentaires par un hypermarché)
- ✓ Coût de l'énergie (fluides, eau) **+58.0 K€**
(augmentation liée notamment aux logements de « l'opération tiroir » du CHRS Chemin Vert et aux logements de l'activité intermédiation locative (IML) à Amiens)

✓ Produits d'hygiène (effet Covid)	-23.0 K€
✓ Petit matériel hôtelier et outillage (principalement liés aux achats d'équipements pour les logements de « l'opération tiroir » du CHRS de Chemin Vert et pour les logements de l'activité Intermédiation locative (IML) à Amiens en 2020)	-28.0 K€
✓ Fournitures de bureau et informatiques	+15.0 K€
✓ Divers	-4.3 K€

3.2.3 Services extérieurs et autres :

La variation de ce poste (+141.4 K€) entre 2020 et 2021 s'explique par l'évolution des comptes suivants :

✓ Intérim :	+121.4 K€
(augmentation due notamment aux difficultés générales à embaucher, à recruter des contrats aidés, au turn over du personnel dans certains établissements lié à des démissions et aux absences à pallier pendant les congés d'été)	
✓ Locations et charges locatives :	+112.0 K€
(loyer rue du Hoquet Augustins (IML) : +34 K€, « opération tiroir » du CHRS de Chemin Vert : +91 K€ et restitution d'appartements diffus à Amiens : -12 K€)	
✓ Charges d'entretien et de maintenance :	-51.0 K€
(travaux d'aménagement en 2020 des logements dans le cadre de l'« opération tiroir » de Chemin vert : -27.5 K€ ; Lits Halte Soins Santé (LHSS) : -12 K€, principalement création d'un SAS en 2020 ; Thuillier : -9 K€ et divers -2.5 K€)	
✓ Honoraires divers :	-30.0 K€
(mise en place d'un plan stratégique : -26.4 K€, géomètre pour le projet de Fontenay : -27 K€, architecte : -5 K€, audit : +37 K€, cabinet de diagnostic et de suivi social de relogement dans le cadre de l'opération tiroir : -29 K€ ; honoraires pour la levée de fonds : +17 K€ et étude pour la mise en place d'un organisme de formation : +4.3 K€.)	
✓ Prestations extérieures d'alimentation :	-19.0 K€
(effet du Covid en 2020 avec le confinement et conséquences de l'« opération tiroir » sur le nombre de repas servis aux résidents du CHRS de chemin Vert en 2021)	
✓ Divers :	+8.0 K€

3.2.4 Impôts et taxes :

La variation de ce poste (+18.0 K€) entre 2020 et 2021 s'explique par l'évolution des comptes suivants :

✓ Taxes d'habitation sur les logements de l'« opération tiroir » de Chemin Vert et du bâtiment de la rue Hoquet à Amiens	+11.0 K€
✓ Taxes sur les salaires (diminution du nombre de contrats aidés de salariés permanents au profit de contrats CDD et CDI assujettis à la taxe sur les salaires)	+10.0 K€
✓ Charges fiscales sur les provisions CP/RTT/variables	-8.0 K€
✓ Divers	+5.0 K€

3.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

(Cf. commentaires sur le bilan).

3.2.6 Fonds dédiés :

Les ressources collectées auprès du public dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet spécifique mais non encore utilisées fin 2021 affectent négativement le résultat de l'exercice à hauteur de 351.1 K€ et sont constatées en fonds dédiés.

A contrario, certaines dépenses 2021 avaient été constatées en fonds dédiés au cours des exercices antérieurs et 208.6 K€ de fonds dédiés ont été repris.

La variation des fonds dédiés (sur collecte et subventions) est négative de 142.6 K€ en 2021 vs un impact positif de 42.7 K€ en 2020, et les réserves constituées au 31/12/2021 s'élèvent donc à 481.3 K€ (cf. paragraphe 11.3).

3.2.7 Fonds reportés :

(Cf. commentaires sur le bilan)

Et donc le résultat d'exploitation présente un déficit de 53.2 K€ en 2021 contre 71.7 K€ en 2020 soit une variation de +18.5 K€.

3.3 RÉSULTAT FINANCIER = 6.7 K€ :

Le résultat financier est en diminution par rapport à 2020 principalement du fait de la baisse des taux d'intérêts sur les placements.

3.4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL = +70.4 K€ (-9.3K€ par rapport à 2020)

3.4.1 Produits exceptionnels :

Ces produits (71.8 K€) regroupent :

- ✓ La quote-part d'amortissement des subventions d'investissements (70 K€) ;
- ✓ Les autres produits exceptionnels (1.8 K€), dont principalement des produits sur exercice antérieur.

3.4.2 Charges exceptionnelles :

Ces charges (1.4 K€) correspondent principalement à la valeur résiduelle d'immobilisations mises au rebut.

3.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS = 1.5 K€

L'association est assujettie à l'impôt sur les sociétés concernant les revenus des placements de sa trésorerie.

4- BILAN : ACTIF

4.1 IMMOBILISATIONS :

La variation des immobilisations brutes s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/20	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/21
Immobilisations incorporelles :					
- frais d'établissement	67.2				67.2
- logiciels	109.4				109.4
- autre immobilisation incorporelle	162.0	3.0			165.0
- immobilisations en cours					
Sous-total Immobilisations incorporelles	338.6	3.0			341.6
Immobilisations corporelles					
- terrains	103.7	38.3			142.0
- constructions	6 516.5	37.3			6 553.8
- installations techniques, matériel et outillage	744.2	16.0		2.1	758.1
- autres immobilisations corporelles	1 743.2	70.9		31.4	1 782.7
- immobilisations en cours					
Sous-total Immobilisations corporelles	9 107.6	162.5		33.5	9 236.6
Immobilisations financières					
- prêts aux salariés		2.7		2.7	
- cautions des appartements et locaux	62.8	5.5		0.5	67.8
- prêts - « Action Logement »	230.7	12.8			243.5
- contrats de capitalisation	541.8	4.4			546.2
- autres immobilisations financières					
Sous-total Immobilisations financières	835.3	25.4		3.2	857.5
TOTAL IMMOBILISATIONS	10 281.5	190.9		39.2	10 435.7

4.1.1 Immobilisations incorporelles :

Ce poste (341.6 K€) est en augmentation de 3.0 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique par le coût du développement sur le site internet.

4.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles augmentent de 162.5 K€ sur l'exercice.
Ce montant correspond à :

- une acquisition de terrain auprès de la Ville de Paris dans le cadre des travaux de rénovation du CHRS Chemin Vert (38.3 K€) ;
- des travaux d'aménagement et d'installations diverses pour 96.3 K€ : 50.0 K€ pour les Augustins, 37.3 K€ pour les ateliers de Montières et 9.0 K€ pour Chemin Vert ;
- de divers achats de matériels et mobiliers (16.4 K€) ;
- du matériel informatique (11.5 K€) ;
- à des sorties d'immobilisations corporelles (33.5 K€), presque intégralement amorties (cf. paragraphe 4.2), correspondant principalement à des matériels obsolètes mis au rebut.

4.1.3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières (857.5 K€) sont principalement constituées des contrats de capitalisation (546.2 K€) et des prêts « action logement » (243.5 K€). Elles sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+22.2 K€), du fait des intérêts 2021 sur les contrats de capitalisation (= +4.4 K€), de l'augmentation des prêts « action logement » (= +12.8 K€) et des cautions versées pour les appartements et locaux (= +5.0 K€).

4.2 AMORTISSEMENTS :

La variation des amortissements s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/20	Dotations	Reprises	Valeur au 31/12/21
Immobilisations incorporelles :				
- frais d'établissement	60.9	1.1		62.1
- logiciels	68.5	8.2		76.7
- autres immobilisations incorporelles	132.1	17.6		149.7
Sous-total Immobilisations incorporelles	261.5	26.9		288.7
Immobilisations corporelles :				
- constructions	5 108.1	137.8		5 245.9
- installations techniques, matériel et outillage	659.0	22.5	1.3	680.2
- autres immobilisations corporelles	1 508.6	59.3	31.3	1 536.5
Sous-total Immobilisations corporelles	7 275.7	219.6	32.6	7 462.5
TOTAL AMORTISSEMENTS	7 537.2	246.5	32.6	7 751.2

4.2.1 Dotation aux amortissements :

Le montant de la dotation aux amortissements s'élève à 246.5 K€, en diminution par rapport à 2020 (278.1 K€) du fait principalement de la fin de certains plans d'amortissements.

4.2.2 Reprises d'amortissements :

Le montant des reprises d'amortissements (32.6 K€) correspond principalement à la valeur des amortissements comptabilisés des immobilisations ayant fait l'objet de mises au rebut sur l'exercice.

4.3 STOCKS (17.5 K€) :

Un inventaire physique des stocks a été réalisé au 31 décembre 2021 pour les produits suivants :

- ✓ alimentation (Ateliers de l'Îlot) ;
- ✓ pièces automobile (Ateliers de l'Îlot) ;
- ✓ produits menuiserie et décapage (Ateliers de l'Îlot).

4.4 CRÉANCES :

État des créances (brutes) :

	Montant brut	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Actif circulant :				
- subventions à recevoir	151.7	151.7		
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	53.2	53.2		
- créances reçues par legs ou donations	260.1	260.1		
- Créances sociales et fiscales	90.2	90.2		
- participation des résidents et autres	125.0	125.0		
TOTAL	680.2	680.2		

Créances nettes (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/21	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/21
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	53.2	3.7	49.5
Subventions à recevoir	151.7		151.7
- créances reçues par legs ou donations	260.1		260.1
Créances sociales et fiscales	90.2		90.2
Participations résidents et autres	125.0	62.7	62.3
Total des créances	680.2	66.4	613.8

Le poste de créances nettes passe de 689.0 K€ en 2020 à 613.8 K€ en 2021 soit une diminution de 75.2 K€ (= -10.9 %). Cette variation s'explique principalement par la baisse des créances sociales et fiscales liée à l'impact de la crise Covid en 2020 (indemnités de chômage partiel à recevoir au 31 décembre 2020).

4.5 TRÉSORERIE :

Ce poste en augmentation de 22.6 K€ par rapport à 2020 (2 827.2 K€, fin 2021, contre 2 804.7 K€, fin 2020) s'analyse de la façon suivante (en K€) [pour mémoire, depuis 2017, les contrats de capitalisation sont classés en immobilisation financière (546.2 K€)] :

	Valeur brute au 31/12/21	Provision pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/21
Comptes sur Livret	1 999.1		1 999.1
Disponibilités	828.1		828.1
TOTAL TRÉSORERIE	2 827.2		2 827.2

La trésorerie de l'association (placée majoritairement sur plusieurs comptes sur livret) couvre les fonds dédiés non utilisés à la clôture de l'exercice et le passif exigible à court terme.

4.6 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE :

Ce poste (63.8 K€), en augmentation par rapport à 2020 (+10.9 K€), est constitué uniquement par des charges d'exploitation (principalement, des loyers et charges locatives du premier trimestre 2022 du siège, les assurances et certains postes de maintenance).

5- BILAN : PASSIF

5.1 FONDS PROPRES :

Les fonds propres de l'association enregistrent une diminution de 47.7 K€ par rapport au 31 décembre 2020 (soit -1.2 %), et s'établissent à 3 842.3 K€, soit 61.9 % du total du bilan.

La variation des fonds propres s'analyse comme suit (en K€) :

Excédent de l'exercice 2021	+22.3
Amortissement des subventions d'investissement	-70.0
TOTAL VARIATION	-47.7

5.1.1 Réserves et reports à nouveau :

La variation des réserves et des reports à nouveau s'explique principalement par l'affectation du résultat 2020 décidée par l'Assemblée Générale du 10 juin 2021 (en K€) :

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	
Fonds propres sans droit de reprise	2 491 204							2 491 204
Fonds propres avec droit de reprise	258 492							258 492
Ecart de réévaluation	0							0
Réserves	835 651	863						836 514
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	278 706	2 212						280 918
Report à nouveau	-516 200	14 728						-501 472
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-103 012	153 146						50 134
Excédent ou déficit de l'exercice	15 591	-15 591		22 283				22 283
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	153 052	-153 052		-80 363				-80 363
Situation nette	3 084 738							3 107 021
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	805 217					69 953		735 264
Provisions réglementées								
TOTAL	3 889 955	0	0	22 283	0	69 953	0	3 842 285

5.1.2 Subventions d'investissements non renouvelables :

La variation des subventions non renouvelables s'analyse comme suit (en K€) :

	Montant net au 31/12/20	Nouvelles subventions	Amortis- sements	Solde net au 31/12/21
Vincennes (Îlot Val-de-Marne)	0.3		0.3	0.0
Menuiserie Ateliers de l'Îlot (Amiens)	8.1		1.7	6.4
Cuisine Ateliers de l'Îlot (Amiens)	2.3		0.1	2.2
Travaux Thuillier (Amiens)	733.8		62.5	671.3
Travaux Chemin Vert	60.7		5.3	55.4
Total subventions non renouvelables	805.2		70.0	735.2

Il n'y a pas eu de nouvelle subvention d'investissement non renouvelable sur l'exercice 2021.

5.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit (en K€) :

	Provisions au 31/12/20	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/21
Provisions pour risques :				
- risque salarial	27.6	23.7	27.6	23.7
Total provisions pour risques	27.6	23.7	27.6	23.7
Provision pour charges :				
- indemnités nettes de départ en retraite	332.8		63.2	269.6
Total provisions pour charges	332.8		63.2	269.6
Total provisions pour risques et charges	360.4	23.7	90.7	293.4

5.2.1 Provisions pour litige prud'homal :

Une dotation ainsi qu'une reprise de provision liées à deux litiges distincts ont été constatées sur l'exercice 2021.

5.2.2 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

La provision pour indemnités de départ en retraite (IDR) a été valorisée selon la même méthode, dite "rétrospective", que pour les exercices antérieurs. Les principaux paramètres ont été identiques à ceux appliqués en 2020 (à l'exception du taux d'actualisation) :

- ✓ âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- ✓ table de mortalité de la population française de 2004-2006 ;
- ✓ taux de rotation du personnel ("turn-over") lent ;
- ✓ taux de progression annuelle des salaires : cadres = 3 % et non-cadres = 2 % ;
- ✓ taux d'actualisation = 0.98 % (contre 0.34 % en 2020) ;
- ✓ départ modulé : 20 % à l'initiative de l'employeur et 80 % à celle du salarié.

Ce mode de calcul et le départ en cours d'année de salariés ayant une ancienneté importante a entraîné une reprise de provision (= 63.2 K€).

5.3 FONDS DÉDIÉS :

Ils ont augmenté de 142.6 K€ pour s'établir à 481.3 K€.

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique (cf. paragraphe 10.3 : "Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs").

5.4 FONDS REPORTÉS :

En application du règlement ANC 2018-06 (avec une application au 1^{er} janvier 2020), les legs non encaissés (260.1K€) sont comptabilisés en produits d'exploitation avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Le total des fonds propres, provisions, fonds dédiés et fonds reportés représentent désormais 4 877.1 K€, soit 78.6 % du total de bilan.

5.5 ÉTAT DES DETTES :

	Montant brut	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes :				
- cautions reçues	6.5	6.5		
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	291.9	291.9		
- dettes sociales et fiscales	850.6	850.6		
- autres	141.3	141.3		
TOTAL DETTES	1 290.3	1 290.3		

Le poste des dettes passe de 1 421.4 K€ en 2020 à 1 290.3 K€ en 2021 soit une diminution de 131.1 K€ (= -9.2 %). Cette diminution s'explique principalement par la variation les « dettes fournisseurs » (= -76.2 K€) du fait de charges d'exploitation notamment des loyers restant à payer à fin 2020 mais qui étaient réglées au 31 décembre 2021.

Les dettes sociales et fiscales diminuent de 34.4 K€ entre 2020 et 2021 principalement du fait de la baisse de la provision pour congés payés (impact crise Covid en 2020, les salariés ayant pris exceptionnellement moins de congés payés en 2020).

5.6 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE :

Ce poste (39.4 K€), est constitué par des produits d'exploitation (les subventions au titre des places d'urgence pour renfort hivernal dans les établissements amiénois ainsi que la subvention au titre de la halte de nuit gérée par la Passerelle).

6- ÉTAT DES CRÉANCES ET DETTES

La structure des dettes et des créances est similaire à celle de 2020. Le solde des créances et dettes à moins d'un an se traduit par une dette nette de 610.1 K€ inférieure de 71.7 K€ à celle de fin 2020 et largement couverte par la trésorerie disponible (2 827.2K€).

7- COMMISSARIAT AUX COMPTES

Dans le cadre du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, il est précisé que le montant des honoraires relatifs au commissariat aux comptes et figurant au compte de résultat s'élève à 36.8 K€.

8- ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1 CRÉDIT-BAIL :

L'association n'a aucun engagement en matière de crédit-bail.

8.2 VALORISATION DES DONS ET APPORTS EN NATURE :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique au chapitre intitulé "Nature et quantité des ressources en nature".

8.3 INFORMATION SUR LES LEGS ET DONATIONS :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique traitant des ressources.

8.4 ENGAGEMENT DONNÉ :

Nantissement d'un compte sur livret association ouvert au crédit du nord pour un montant de 15 774.77 € en garantie d'une caution bancaire.

9- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

L'épidémie de COVID-19, débutée en 2020, qui s'est poursuivie en 2021 et au cours du premier semestre 2022 n'a pas entraîné de conséquences spécifiques.

10- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

L'obligation d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public a été instituée par la loi du 7 août 1991 et définie par l'arrêté du 30 juillet 1993. Conformément à la réglementation, il constitue désormais une annexe à part entière des comptes annuels.

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément à l'avis n° 2008-08 du Conseil National de la Comptabilité et au règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008, relatifs aux associations et fondations faisant appel à la générosité publique. En application du règlement ANC 2018-06 à effet du 1er janvier 2020 le Compte Emploi Ressource a été modifié et remplacé par le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Le CROD est structuré de la façon suivante :

- ✓ la colonne (1) du tableau reprend l'intégralité des emplois et des ressources de l'association figurant au compte de résultat ;
- ✓ la colonne (2) a pour objectif d'affecter les produits de la collecte par type d'emplois (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, investissements) et sert à « alimenter » le CER ;

le CER est structuré de la façon suivante :

- ✓ les colonnes (3) et (4) reprennent la colonne (2) du CROD et permettent d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées auprès du public lors de campagnes antérieures, et non utilisées à fin 2021.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL (1)	Dont générosité du public (2)	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 249.10	2 249.10	1 919.00	1 919.00
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	2 249.10	2 249.10	1 919.00	1 919.00
- Dons manuels	1 591.60	1 591.60	1 655.80	1 655.80
- Legs, donations et assurances-vie	345.00	345.00		
- Mécénat	312.50	312.50	263.20	263.20
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0.00		0.00	
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	979.20		1 040.20	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	979.20		1 040.20	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 672.80		5 772.80	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	90.80		84.80	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	208.60	208.60	209.70	209.70
TOTAL	9 200.50	2 457.70	9 026.50	2 128.70
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	7 666.00		7 754.80	
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	7 766.00	1 065.20	7 754.80	1 048.50
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	466.10		456.20	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	434.30	416.10	422.50	409.80
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	31.80		33.70	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	553.80	547.80	541.50	499.20
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	136.80		53.70	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1.50		2.30	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	254.00	254.00	202.40	202.40
TOTAL	9 178.20	2 283.10	9 010.90	2 159.90
EXCÉDENT OU DÉFICIT	22.30	174.60	15.60	-31.20

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature			30.1	30.1
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL			30.1	30.1
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger			30.1	30.1
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL			30,1	30,1

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N (3)	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N (4)	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 249.1	1 919.0
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	0.0	0.0
- Actions réalisées par l'organisme	1 065.2	1 048.5	1.2 Dons, legs et mécénats	2 249.1	1 919.0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels	1 591.6	1 655.8
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	345.0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	- Mécénats	312.5	263.2
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0.0	0.0
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	416.1	409.8			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	547.8	499.2			
TOTAL DES EMPLOIS	2 029.1	1 957.5	TOTAL DES RESSOURCES	2 249.1	1 919.0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0.0	0.0
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	254.00	202.40	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	208.6	209.7
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	174.60		DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		31.2
TOTAL	2 457.7	2 159.9	TOTAL	2 457.7	2 159.9

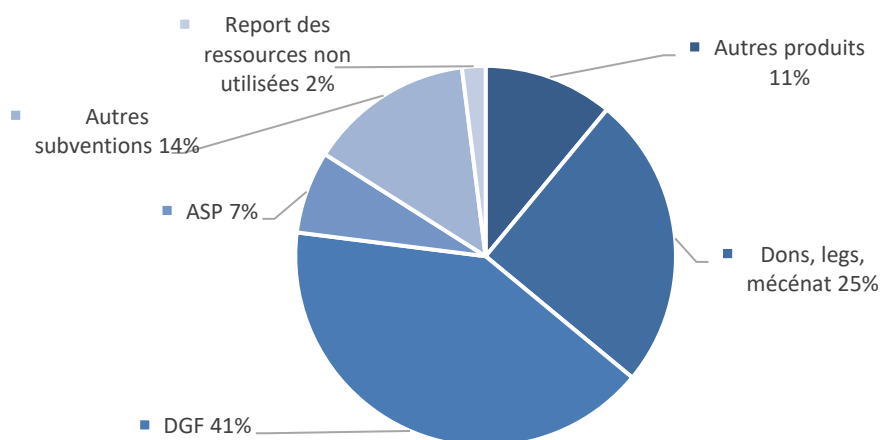
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 613.3	2 596.1
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	174.6	-31.2
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-18.6	48.4
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 769.3	2 613.3
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France	0	30.1	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	0	30.1
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL		30.1	TOTAL		30.1

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DÉDIÉS LIES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	338.7	346.1
(-) Utilisation	208.6	209.7
(+) Report	254.0	202.3
FONDS DÉDIÉS LIES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	384.1	338.7

11- RESSOURCES

Elles se décomposent en ressources collectées auprès du public (dons, mécénat et legs), et autres ressources, dont principalement les subventions et autres concours publics.



Ce graphique est peu différent de celui de l'année 2020 : il montre que les produits issus de la générosité du public constituent toujours la seconde ressource de l'association après les dotations globales de fonctionnement (DGF).

11.1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (2 249.1 K€) :

Les ressources brutes collectées en 2021 auprès du public s'élèvent à 2 249.1 K€ (contre 1 919 K€ en 2020, en hausse de 330.1 K€, soit +17.2 %). Leur part dans le total **des ressources de l'association** (25 %) est en augmentation par rapport à 2020.

Ces ressources comprennent :

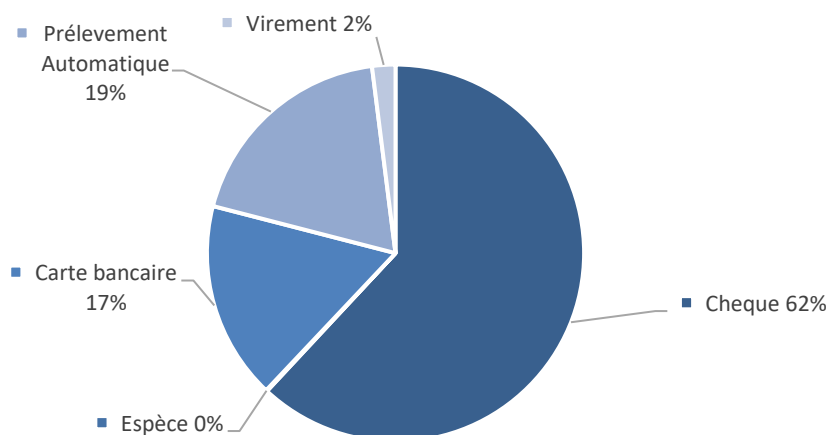
- ✓ *Les dons manuels et mécénat non affectés* (1 504.5 K€), que l'association peut utiliser pour tout emploi entrant dans le cadre de son objet social.
- ✓ *Les dons manuels et mécénat affectés* (399.6 K€), dont :
 - Les fonds dédiés (266.2 K€) : il s'agit des produits de la collecte 2021 affectés à la réalisation d'une mission sociale spécifique et clairement définie lors de la campagne. En 2021, des campagnes de fonds dédiés ont été menées en faveur :
 - de l'Atelier Qualification-Insertion (AQI) à Aubervilliers, Paris et Amiens (90.4 K€) ;
 - du financement de travaux et matériels pour Chemin Vert (12 K€) ;
 - de la Passerelle (0.8K€) ;
 - du financement des encadrants techniques et de l'accompagnement socio-professionnel des Ateliers de Montières (10 K€) ;
 - du financement du plan stratégique (40 K€) ;
 - du financement de matériel à hauteur de 54 K€ pour les ateliers de Montières ;
 - du projet semi-liberté à Amiens (59 K€).
 - La collecte de dons déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI), nécessairement affectée au financement des ateliers d'insertion d'Amiens, Paris et Aubervilliers (133.4 K€ nette de charges) ; ce chiffre est en légère diminution par rapport à 2020 (145.7 K€).
- ✓ *Les legs* (345 K€) vs *aucun legs réalisé en 2020*.

11.1.1 Les dons manuels :

Les dons manuels et le mécénat (1 904.1 K€) sont en légère diminution par rapport au 31 décembre 2020 (-14.9 K€, soit -0.8 %).

Ce montant inclut le mécénat à hauteur de 312.5 K€ € (incluant les versements de la Fondation l'Îlot Avenir pour 39.0 K€ et les financements de projets par le fonds de dotation pour 10 K€) en augmentation par rapport à 2020. Il représente une part significative et indispensable pour financer les projets de l'Îlot.

La répartition des dons par mode de règlement se présente de la manière suivante :



11.1.2 Les legs :

En 2021, 13 legs ont été réalisés (en K€)

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Date de réalisation	Montant définitif
OME-42	Legs Particulier	Novembre 2019	09/07/20	Avril 2021	19.4
CHA-43	Legs Particulier	Mars 2020	09/07/20	Mars 2021	0.3
BET-44	Legs Particulier	Juillet 2020	24/09/20	Juillet 2021	9.8
PRA-45	Legs Particulier	Juillet 2020	24/9/20	Octobre 2021	2.5
PAV-46	Legs Particulier	Aout 2020	24/9/20	Mai 2021	15.2
COL-47	Assurance Vie	2021	15/04/21	Avril 2021	30.2
GUI-48	Assurance Vie	2021	06/05/21	Mai 2021	16.6
MAT-49	Assurance Vie	2021	06/05/21	Mai 2021	5.2
MOT-50	Legs Particulier	2021	10/06/21	Juillet 21	50.0
NOV-51	Legs Particulier	2021	10/06/21	Juillet 21	2.0
MAU-52	Assurance Vie	2021		Novembre 21	160.2
BRU-53	Assurance Vie	2021	28/10/21	Octobre 21	27.7
AUB-54	Assurance Vie	2021	28/10/21	Novembre 21	5.9
TOTAL					345.0

De plus, en application du règlement ANC 2018-06 (avec une application depuis le 1^{er} janvier 2020), les legs non encaissés sont comptabilisés en produits d'exploitation avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ». Ce changement de méthode comptable est ainsi neutre sur le résultat de l'association.

Au 31 décembre 2021, les legs en cours et non encaissés (acquis mais non encore autorisés ou réalisés) sont en légère baisse et se présentent de la façon suivante (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Montant estimé
BUC-27	Legs Particulier	Novembre 2016	20/04/17	15.0
HAN-28	Biens immobilier	Mai 2016	19/10/17	150.0
FOU-29	Legs Particulier	Septembre 2016	13/10/16	7.5
POM-37	Legs Particulier	Janvier 2018	12/04/18	1.5
LAU-38	Legs Particulier	Avril 2018	18/10/18	41.4
FIE-41	Legs Particulier	Janvier 2019	17/10/19	1.7
VAN-55	Legs Particulier	2021	06/05/21	42.7
TOTAL				260.1

PRODUITS	MONTANT
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9 Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	260 113
CHARGES	MONTANT
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	260 113 €
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0 €

11.2 AUTRES RESSOURCES (6 951.4 K€) :

Le tableau du CROD présente également :

- ✓ Les subventions et autres concours publics (dont les dotations globales de financement) = 5 672.8 K€, en baisse de 1.7 % ;
- ✓ Les autres produits (dont les ventes des ateliers, la participation financière des résidents, les produits annexes, financiers, exceptionnels...) = 979.2 K€, en baisse de 5.9 % ;
- ✓ Les reprises de provisions (90.8 K€) et la consommation (brute) de fonds dédiés au cours de l'exercice (208.6 K€ ; voir point 11-3).

11.3 REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS (208.6 K€)

Les ressources collectées auprès du public en 2021 et affectées à la réalisation d'une mission spécifique font l'objet d'un traitement particulier si elles n'ont pas été utilisées à la fin de l'exercice de collecte.

Ces ressources non utilisées sur l'exercice (254.0 K€) sont enregistrées en charge "Engagements à réaliser sur ressources affectées" en fin d'exercice, venant en déduction du résultat. Ces ressources sont alors inscrites en compte "Fonds dédiés" et figurent au passif du bilan.

Puis au cours des exercices suivants, ces sommes sont reprises au fur et à mesure de la réalisation des missions spécifiques pour lesquelles elles avaient été collectées. Elles font alors l'objet du "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", venant en majoration du résultat (208.6 K€ en 2021)

Le tableau des fonds dédiés sur collecte de l'exercice 2021 a donc évolué de la façon suivante (en K€) :

	Fonds à engager au 31/12/20	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Utilisations de l'exercice	Fonds restant à engager au 31/12/21
Travaux Thuillier	+190.5		-16.2	174.3
Travaux Chemin Vert	+68.8	+12.0	-7.9	72.8
Investissements Ateliers de l'Îlot	+26.6	+54.0	-5.3	75.2
Investissements Les Augustins	+7.9		-0.7	7.2
Projet Semi-Liberté à Amiens	+29.1	+59.0	-57.1	31.0
Ateliers de Qualification - Insertion		+89.0	-89.0	
Actions de communication	+0.9			0.9
Plan Stratégique /levée de fonds		+40.0	-17.2	22.8
Savoirs de base	+15.0		-15.0	
Sous-total fond dédiés sur collecte	+338.7	+254.0	-208.6	+384.1
Sous-total fond dédiés sur subventions		+97.1		97.1
Total fonds dédiés	+338.7	+351.1	-208.6	+481.2

Pour mémoire, la collecte de dons déductibles de l'IFI (qui a remplacé l'ISF en 2018) est imputée immédiatement et directement sur les comptes des Ateliers (Paris, Aubervilliers ou Amiens) et il n'y a donc pas lieu de constater des fonds dédiés pour "Collecte IFI".

Ce tableau montre que les fonds dédiés sur collecte augmentent entre 2020 et 2021 (+45.4 K€).

Des fonds dédiés sur subventions perçues en 2021 pour un montant de 97.1 K€ (40.5 K€ pour le CHRS du Val de marne et 56.6 K€ pour l'activité des lits halte soins santé) ont été comptabilisés sur l'exercice 2021.

Suite au changement de méthode comptable concernant les legs non réalisés (cf.11.1.2), des fonds reportés ont été constatés pour un montant de 260.1 K€

Le montant global des fonds dédiés et fonds reportés à la clôture de l'exercice s'élève ainsi à 741.4 K€.

12- EMPLOIS

Ils se décomposent en emplois au titre des :

- ✓ Missions sociales ;
- ✓ Frais de recherche de fonds ;
- ✓ Frais de fonctionnement.

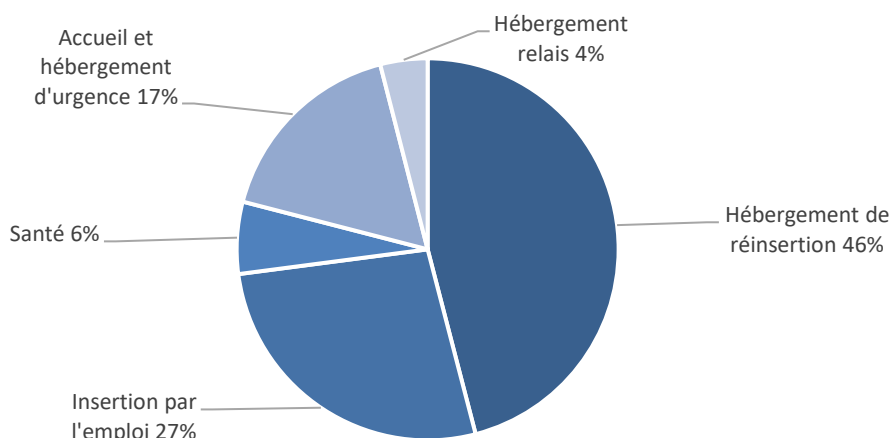
12.1 MISSIONS SOCIALES :

Ce poste (7 766 K€, à comparer à 7 754.8 K€ en 2020, soit +0.1 %) correspond au total des charges d'exploitation des différentes missions sociales, minorées des dotations aux provisions. Les missions sociales représentent donc 84.4 % du total des emplois de l'association.

Ces 7 766 K€ se répartissent comme suit (en K€) :

	2021
Chemin Vert (Paris)	1 242.5
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Paris	328.9
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Aubervilliers	237.3
Îlot Val-de-Marne	946.6
Thuillier (Amiens)	957.5
Les Augustins (Amiens)	1 340.8
Ateliers de l'Îlot (Amiens)	1 289.2
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Amiens	63.8
Passerelle (Amiens)	1 206.3
Service d'Accompagnement	13.3
Ilot Var	139.7
TOTAL EMPLOIS MISSIONS SOCIALES	7 766.0

La répartition des missions sociales par activité est similaire à celle de 2020 :



- ✓ L'hébergement de réinsertion (46 % du total des missions sociales) regroupe les quatre CHRS (Chemin Vert, Îlot Val-de-Marne, Les Augustins et Thuillier), l'unité de stabilisation des Augustins (Amiens) et le service d'Accompagnement.
- ✓ L'insertion par l'emploi (27 % du total des missions sociales) regroupe les ateliers d'insertion d'Amiens (automobile, menuiserie-décapage et restauration collective), de Paris et d'Aubervilliers.
- ✓ L'accueil et l'hébergement d'urgence (17 % du total des missions sociales) regroupent la Passerelle et les places d'accueil d'urgence de Thuillier et des Augustins.

- ✓ L'hébergement relais (4 % du total des missions sociales) correspond à la maison-relais des Augustins (20 places).
- ✓ La santé (6 % du total des missions sociales) correspond à l'activité des "Lits Halte Soins Santé" des Augustins et de Thuillier.

Pour mémoire, le total des emplois des missions sociales (7 766.0 K€) est constitué :

- ✓ Des coûts directs de fonctionnement des établissements (7 210.2 K€ à comparer à 7 245.8 K€ en 2020), qui représentent 92.8 % de ce total.
- ✓ D'une quote-part des charges de personnel du siège social (555.8 K€ à comparer à 509.0 K€ en 2020), soit 7.2 % du total.
- ✓ Cette quote-part résulte d'une règle d'affectation stable depuis 2009, mais dont les taux liés à la communication et à la collecte ont été réactualisés en 2019 compte tenu du recrutement d'une directrice de la communication et du développement de la collecte à compter de janvier 2019.

	Missions sociales	Appel à la générosité du public	Frais de recherche de subventions	Non affecté
Direction Générale	64.1 %	1.4 %		34.5 %
Direction des ressources humaines				
- Responsable	56.1 %			43.9 %
- Assistante	67.3 %	0.2 %		32.5 %
Direction administrative et financière				
- Responsable	51.1 %	6.5 %	30 %	12.4 %
- Comptable	87 %	3.2 %		9.8 %
- Comptable / Paie	92.9 %			7.1 %
- Assistante de direction	39.4 %	5 %		55.6 %
Directrice de la communication et du développement de la collecte	40 %	50 %		10 %
Chargées de communication	80 %	20 %		
Stagiaire - Plan stratégique				100 %
Personnel d'entretien				100 %
TOTAL REPARTI (K€)	555.8 K€	77.7 K€	31.8 K€	182.1 K€

12.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS :

Ce poste est en augmentation en 2021 (+2.2%) : 466.1 K€ ont été consacrés à la recherche de fonds, soit 9.9 K€ de plus qu'en 2020. Ce chiffre regroupe les frais d'appel à la générosité du public (434.3 K€) et les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (31.8 K€). Les frais de recherche de fonds représentent 5 % du total des emplois.

12.2.1 Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public (416.10 K€) représentent cette année 21.8% du total des dons et mécénat qu'ils ont permis de collecter. Le ratio les rapportant au total des ressources issues de la générosité du public (legs compris) est de 18.5%, chiffre en diminution par rapport à 2020.

12.2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics :

La somme de 31.8 K€ correspond à la quote-part du temps de travail que le responsable administratif et financier consacre à la recherche de subventions (cf. paragraphe 12.1).

12.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT :

Les frais de fonctionnement (555.3 K€) sont en légère augmentation par rapport à 2020. Ils sont constitués de :

- ✓ La part non affectée des charges de personnel du siège (182.1 K€) ;
- ✓ La totalité des autres frais de siège (373.2 K€).

Ils représentent 6 % du total des emplois, taux stable par rapport à l'exercice 2020.

13- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2021

La colonne (2) du tableau "CROD" présente, en 2021, le montant total des ressources collectées auprès du public et affecté aux emplois.

Ce chiffre comprend principalement les missions sociales (1 065.2 K€, à comparer à 1 048.5 K€, en 2020), soit 52 % de l'affectation des ressources collectées auprès du public, dont le détail est fourni dans le tableau ci-après (en K€) :

	Emplois	Ressources hors générosité du public	Affectation des ressources issues de la générosité du public
Chemin Vert	1 242.5	1 206.0	36.5
Îlot Val-de-Marne	946.6	949.0	
AQI Paris	328.9	152.1	176.8
AQI Aubervilliers	237.3	140.6	96.7
Thuillier	957.5	973.0	
Passerelle	1 206.3	1 065.1	141.2
Les Augustins	1 340.8	1 318.5	22.3
Ateliers de l'Îlot	1 289.2	860.3	428.9
AQI Amiens	63.8	11.2	52.6
Service d'Accompagnement	13.3	12.1	1.2
Îlot Var	139.7	30.7	109.0
TOTAL MISSIONS	7 766.0	6 718.6	1 065.2

Le montant des ressources issues de la générosité du public, ainsi affecté aux différentes missions sociales, permet d'équilibrer le compte de résultat de ces missions. Une correction doit cependant être apportée à cette affectation, car les emplois de certaines missions sociales peuvent inclure une quote-part d'amortissements, concernant des immobilisations financées antérieurement par la générosité du public.

Il y a donc lieu de neutraliser le montant de ces amortissements : -146.9 K€.

De ce fait, le montant net des ressources issues de la générosité du public, affectées aux missions sociales s'élève à 918.3 K€ (870.8 K€ en 2020).

Le solde des ressources issues de la générosité du public est affecté aux :

- ✓ Frais d'appel à la générosité du public = 416.1 K€ ;
- ✓ Frais de fonctionnement = 547.8 K€ ;
- ✓ Acquisitions d'immobilisations = 165.5 K€.

14- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2021

Cette dernière partie du nouveau CER (colonne (4) permet de suivre, d'une année à l'autre, l'utilisation faite des ressources collectées auprès du public.

Compte tenu :

- ✓ Du solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées au 31 décembre 2020 (2 613.3 K€) ;
- ✓ De l'excédent de la générosité du public en 2021 (174.6 K€) ;
- ✓ Des investissements / désinvestissements nets liés à la générosité du public en 2021 (-18.6 K€) ;

Le solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées au 31 décembre 2021, s'élève à **2 769.3 K€**, en augmentation de 156 K€ par rapport à l'exercice précédent.

C'est ce solde qui sera repris dans le compte d'emploi annuel des ressources de l'exercice 2022. Il servira entre autres à financer, dans les années à venir, les projets en cours de l'association, notamment le plan stratégique, le développement de l'Ateliers-Qualification-Insertion et les travaux à réaliser sur nos immeubles.

15- NATURE ET QUANTITÉ DES RESSOURCES EN NATURE

Pour mémoire, l'association bénéficiait dans le cadre de ses activités d'insertion et d'aide sociale à Amiens, de dons de denrées alimentaires, destinées à l'atelier de restauration collective. Ce dispositif ayant pris fin en février 2020, il n'y a plus aucune contribution volontaire en nature valorisée dans le CER en 2021.

16- ÉTAT DES EFFECTIFS BÉNÉVOLES

	ETP	EFFECTIF
AQI	0.038	6
Chemin Vert	0.058	11
Val de Marne	0.080	7
Les Augustins	0.077	7
Thuillier	0.000	3
La Passerelle	0.027	3
Toulon	0.016	4
TOTAL	0.296	41

17- INFORMATIONS CLEFS

	2021	2020	2019
Part des missions sociales par rapport au total des emplois	84.4 %	85.9 %	86.4 %
Part des coûts de collecte dans les produits de la générosité	18.5 %	22.0 %	18.7 %
Effectif salarié (en ETP)	117.1	122.0	137.9
Dont personnel en insertion	25.7	30.5	46.2
Total annuel des trois salaires les plus élevés (K€)	238.1	241.7	231.0
Total des rémunérations versées aux administrateurs	0.0	0.0	0.0

18- GLOSSAIRE

ACI :	Ateliers et Chantiers d'Insertion
ALT :	Aide au logement temporaire
ASP :	Agence de Services et de Paiement
AQI :	Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot
CASF :	Code de l'Action Sociale et de la Famille
CER :	Compte d'Emploi des Ressources
CHRS :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CRC :	Comité de la Règlementation Comptable
DDCS :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDETS :	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DGF :	Dotation Globale de Fonctionnement
ETP :	Équivalent Temps Plein
LHSS :	Lits Halte Soins Santé



Association reconnue d'utilité publique

88 boulevard de la Villette • 75019 Paris
01 43 14 31 00 • maisons-accueil@ilot.asso.fr • www.ilot.asso.fr